



Syndicat Scolaire Intercommunal de la Pointe du Diamant

Siège social : place du prieuré

78660 Boinville le Gaillard

gestion@pointedudiamant78.fr

POUR INFORMATION

Tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2023 pour l'année 2023/2024.

-Tarif adulte : 7€36.

- Tarif Enfant :

- **Tarif A : 1€00**
- **Tarif B : 4€15**
- **Tarif C : 5€05**

Les tarifs A et B s'appliquent aux familles fournissant OBLIGATOIREMENT l'attestation quotient familiale de la CAF.

- Tarif A appliqué pour les quotients CAF inférieur ou égal à 599.
- Tarif B appliqué pour les quotients CAF compris entre 600 et 1200.
- Tarif C appliqué pour les quotients CAF supérieur à 1200 ou si la famille ne fournit pas d'attestation CAF.

-Tarif spécifique : 1€89

Il s'applique aux enfants faisant l'objet d'un accueil individualisé dérogatoire (Exigence d'un dossier médical PAI attestant d'une allergie ou d'une pathologie ne permettant pas l'ingestion des aliments proposés par la collectivité) ; un accord particulier précisera les conditions de substitution des repas par la (les) famille(s). L'enfant est pris en charge par le service de restauration scolaire, mais les familles fournissent le panier repas de leur enfant.

-Tarif majoré :

Une majoration de 100% du tarif applicable à la famille concernée sera appliquée pour chaque repas pris sans réservation préalable dans les délais impartis.

LE SIVOS